

# *L'ECHO DU LIGNON*



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2000 N° 10

## SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-Rendus des réunions du Conseil	
* Réunion du 28 septembre 1999	pages 2 et 3
* Réunion du 28 octobre 1999	pages 4 et 5
* Réunion du 13 décembre 1999	pages 6 et 7
Le recensement	page 8
La Pétanque Poncinoise	page 9
FNACA	page 10
« Embrasser Fanny »	page 11
La Tarentelle	page 12
Sou de l'École Publique	page 13
Football Club de la Plaine	page 14
Tennis Club Poncinois	page 15
Association Culturelle Poncinoise	page 16
Amicale Boule Poncinoise	page 17
Comité de la Foire	page 18
Savez-vous que ?	page 19
Nouvelles locales	pages 20, 21, 22
État Civil	page 23
Calendrier des manifestations	pages 24 et 25
Mémento pratique	page 26
Liste des associations de Poncins	page 27

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En cette année 2000, j'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous et votre famille. J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui souffrent, ceux qui sont seuls et ceux qui nous ont quittés.

**La nouvelle année est l'occasion de faire le bilan de 1999, avant d'envisager l'an 2000.**

Les travaux aux abords de la Mairie se sont poursuivis, par des plantations diverses, par l'arrosage intégré ce qui a permis dans ce secteur d'avoir un fleurissement de qualité. La rénovation de l'appartement de fonction au-dessus de la Mairie s'est achevée en fin d'année. Les ponts du Lignon et du Vizézy ont retrouvé une seconde jeunesse grâce à leur peinture verte. Il a été réalisé l'enrobé du pont du Lignon, de même que celui de la traversée du village sur la RD 113 grâce à l'Équipement. En fin d'année les décors et les illuminations ont été améliorés pour marquer le passage en l'an 2000.

Par ailleurs, la Commune a acquis une tondeuse, une tronçonneuse pour améliorer le travail de nos agents d'entretien, des tables et des chaises pour l'École.

**Un certain nombre de décisions ont été prises au cours de l'année écoulée :**

**Un conseil municipal enfants s'est créé.** Les préoccupations des jeunes pour la commune sont les suivantes :

- ramassage des ordures ménagères et tri sélectif
- la vitesse de certains véhicules est excessive et il faudrait que chacun fasse preuve de civisme
- il serait bon d'avoir un terrain de sports près de l'École, pour la pratique du basket, du roller ou autre
- mettre davantage de jeux au terrain du Lignon.

Mademoiselle Evelyne Dupuy a été recrutée en Contrat Emploi Solidarité (CES), afin d'aider Mademoiselle Bernadette Debrosse notre cantinière dans les travaux de ménage à l'École et le travail à la cantine. Ce contrat sera transformé en Contrat Emploi Consolidé (CEC) fin janvier 2000.

Nos salles ont désormais une appellation officielle, comme le rappelle le compte-rendu de la réunion du 28 septembre dernier.

Le conseil municipal a décidé en partenariat avec Loire Habitat, la construction de 3 logements locatifs à la place de l'ex ferme « Charrassin ».

**Les projets pour l'an 2000 sont dans le prolongement des décisions prises au cours de l'année 1999 :**

- réfection de la voirie du chemin de la Croix Blanche
- construction des logements locatifs
- étude d'un document d'urbanisme pour remplacer notre carte communale
- étude de la rénovation de l'Église, étude de la poursuite de l'assainissement collectif
- mise en place du tri sélectif des ordures ménagères
- étude de « l'agrandissement » de l'École pour accueillir les 5 classes dans des conditions pédagogiques satisfaisantes

J'adresse mes remerciements à tous ceux qui œuvrent pour l'évolution de Poncins, et plus particulièrement à tous ceux qui en cette fin d'année tourmentée ont travaillé, parfois de manière discrète pour le bien de la collectivité ! Bonne année à tous !

Le Maire  
Julien Duché



Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Tous les membres étaient présents.

1) **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 21/07/99,

2) **ÉTUDIE et ACCEPTE** le nouveau contrat d'assurance du personnel communal proposé par GROUPAMA,

3) **EST INFORMÉ** du rapport sur la qualité et le prix de l'eau (8 F le m3 pour une consommation de 120 m3)

4) **DÉCIDE** de mettre en location les appartements laissés vacants par Madame ARU Estelle et par Mademoiselle Béatrice AUGER, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1999.

Madame Valérie VASSEUR ayant fait une demande pour la location de l'appartement situé au-dessus de la classe de Madame SABY, le conseil municipal ACCEPTE, par 11 oui et 2 abstentions, de louer à Madame VASSEUR à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1999,

5) **DÉCIDE** de donner un nom aux différentes salles de la commune :

Salle du Conseil	Salle Charles BEAUVÉRIE
Salle des fêtes	Salle communale
Salle de la bibliothèque	Salle de la bibliothèque
Salle au-dessus bibliothèque	Salle des loisirs
Maison commune (ou ex-Crozet)	Salle de l'Ancienne Forge

6) **PREND CONNAISSANCE** :

- d'une lettre du cadastre signifiant que la parcelle ex section C 799 est passée dans le domaine non cadastré. Seul un géomètre expert est habilité pour délimiter à nouveau cette parcelle.
- d'une lettre de l'INSEE nous informant de la nouvelle population soit 766 habitants,
- des travaux topographiques de l'Institut Géographique National (IGN) qui se dérouleront sur la commune du 14 septembre au 17 décembre 1999
- de la copie de la lettre de Monsieur Lucien MOULLIER à Monsieur J.N. PERRIER, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, pour le maintien du Tribunal de Grande Instance de Montbrison,
- de la lettre du Conseil Général concernant la demande de subvention pour la tondeuse,
- de l'arrêté préfectoral concernant l'autorisation d'exploiter un établissement d'élevage de volailles formulée par Monsieur J.M. DELEURENCE. Cette autorisation est prorogée de trois mois.
- de la copie de la lettre de Monsieur J.C FRÉCON à Monsieur Hubert POUQUET, Vice-Président du Conseil Général chargé de la voirie, concernant la dangerosité de la RD 60 et demandant un réunion avec les techniciens concernés, la mairie et lui-même,
- de la lettre document de Monsieur FRÉCON concernant les finances publiques (peu d'augmentation en 2000 sur les dotations de l'état),

- de la copie de la lettre de Monsieur Philippe WEYNE, Conseiller Général, Maire de Montbrison, à Monsieur Pascal CLÉMENT concernant les risques qui pèsent sur un certain
- nombre de communes de l'arrondissement de se voir retirer le bénéfice de la Prime à l'Aménagement du Territoire,
- de la lettre de Monsieur QUÉTANT, au Bourg, désirant acquérir la parcelle communale jouxtant sa propriété. Le conseil municipal ne souhaite pas vendre cette parcelle, celle-ci pouvant être utilisée par le locataire du logement communal (actuellement Mr et Mme CHANTELOUP),
- de la lettre de Monsieur Bernard PÉPIN demandant la classification d'une parcelle située à Goincet, en zone constructible, demande transmise à la DDE,
- de la lettre de Madame GROS Paulette relative à l'absence de car pour le retour du marché le mardi,
- du compte-rendu de la réunion du ramassage scolaire du Pays d'Astrée (participation communale 50 F enfants),
- de la lettre de Monsieur ROCHE Christian, Président de l'ADMR, Pays d'Urfé, nous informant de la démission de Madame SALLET Colette de son poste de responsable de prise en charge,
- de la lettre de la mairie de FEURS sur la mise en place du « Point Info Petite Enfance »,
- de la lettre de Madame VEYSSEYRE Véronique demandant l'autorisation d'utiliser une salle communale afin d'organiser un marché de Noël (vente d'objets au profit du Sou de l'école),
- du courrier du F.C.Plaine souhaitant rencontrer les élus,
- des remerciements, des classes en 9, de la Prévention Routière, de l'ADAPEI, de l'ACP, pour le versement de subventions,
- de la recherche d'emploi de Melle MATIGNON Stéphanie et Mr MARIN Michel,
- du courrier de Monsieur et Madame Guy POYADE qui ne souhaitent pas la visite de la commission fleurissement,
- de la carte postale de Madame Florence THIOLLIER,
- du faire-part de naissance de Louis LATOUR, fils de Frédérique MAURINES et Richard LATOUR,

#### **7) EST INFORMÉ :**

- de l'Assemblée Générale de la Fédération des Maires de la Loire le samedi 30 octobre 1999, salle du tissage à St Symphorien de Lay,
- des réunions d'information sur l'Intercommunalité le mardi 5 octobre 1999 à St Etienne et sur la Responsabilité des Élus le samedi 23 octobre 1999 à Savigneux,
- d'une rencontre « Carrières Communes » le 15 octobre 1999 à Villerest,

#### **8) FIXE :**

- la réunion de la commission cantine au lundi 11/10/99 à 20 h 30, la réunion des Présidents d'Associations le 29/11/1999, le repas de Noël des Anciens le 18/12/1999.

#### **9) RAPPELLE**

- l'inter municipalité de boules du 16/10/1999

Pour extrait certifié conforme,

A PONCINS, le 1<sup>er</sup> octobre 1999

Le Maire

J. Duché

3



Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Monsieur Jean-Paul BLANCHON était absent avec excuses.

- 1) **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 28/09/99,
- 2) **ÉTUDIE** le réaménagement de trois prêts au Crédit Local de France qui propose un prêt global au taux de 4.22 % sur 2 ans suivi du taux EURIBOR 3 mois et **ACCEPTE**, à l'unanimité, ce réaménagement.

3) **ÉTUDIE** les propositions de LOIRE HABITAT concernant la création de logements locatifs à l'emplacement de l'ex-ferme CHARRASSIN :

- Cession gratuite du terrain équipé de l'ensemble des réseaux,
- Garantie d'occupation pendant 5 ans des logements se concrétisant par le versement par la commune d'une subvention correspondant aux loyers non perçus,
- Remboursement à LOIRE HABITAT des frais engagés en cas d'abandon de l'opération par la commune,
- Remboursement du montant de la taxe locale d'équipement.

Le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour signer la convention avec LOIRE HABITAT en précisant que les droits de branchement et les frais de raccordement devront être supportés par LOIRE HABITAT.

4) **ÉTUDIE** les différents devis concernant les illuminations de fin d'année, **ACCEPTE** le devis de la SCIE pour les travaux de mise en conformité et d'installation des guirlandes et **DÉCIDE** d'acquérir différents modèles d'illumination. Cette année la fourniture et les travaux d'illumination sont subventionnés au taux de 55 % par le SIEL.

5) **DÉCIDE** le virement de crédit suivant :

- |                              |                           |            |
|------------------------------|---------------------------|------------|
| • Programme 78 Mairie Compte | 2313 Travaux              | - 36 000 F |
| • Programme 78 Mairie Compte | 2183 Acquisition matériel | + 36 000 F |

6) **DÉCIDE** de reconduire le bail de Monsieur et Madame CHANTELOUP Daniel, pour une durée de 6 ans, à dater du 01/01/2000,

7) **DÉCIDE** de reconduire le contrat de prêt à usage gratuit à Monsieur Alain BOUQUIN,

8) **ACCEPTE** le devis de l'entreprise DESAUTEL pour la fourniture de trois extincteurs d'un montant de 1 441.22 F H.T.,

9) **ALLOUE** une subvention exceptionnelle de 300 F à la classe CLIS de l'école Charles Perrault à FEURS,

**10) EST INFORMÉ :**

- De l'annulation du ramassage des textiles par l'Association des Paralysés de France,
- Du montant des droits de mutation qui s'élèvent à 27 749.62 F,
- De la suppression des contingents communaux d'aide sociale,
- De l'autorisation d'exploiter donnée à Monsieur DELEURENCE et au GAEC Ste Marguerite,
- De la somme due par la commune pour une élève scolarisée à FEURS en CLIS et qui s'élève à 3 343.32 F,
- Du passage des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) le mardi 16 novembre,

**11) PREND CONNAISSANCE :**

- Du courrier du maire de LORETTE, Monsieur TARDY concernant les modifications des statuts de l'A.M.F. (Association des Maires de France),
- Du courrier du SNU.ipp (Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Professeurs d'École) relatif à la journée d'action pour l'École Rurale, le samedi 13 novembre 1999 à ROANNE,
- Du compte-rendu de la réunion de bureau du SICMMAT et de la contribution de la commune à l'ORAC (1 310.63 F),
- Du courrier de l'AMF demandant aux maires des communes de la Loire de signer une motion de soutien à Monsieur SEUX, ancien maire de la Tour-en-Jarez,
- De la contribution de la commune au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) qui s'élève à 62 121.58 F pour l'année 2000,
- Du projet de loi sur l'archéologie préventive,
- Des différents comptes-rendus de diverses réunions et de divers travaux.

**12) PRÉVOIT** différentes réunions :

- |                                   |          |         |
|-----------------------------------|----------|---------|
| • Présidents d'Associations       | 30/11/99 | 20 h 30 |
| • Préparation de Noël             | 15/11/99 | 20 h 30 |
| • Commission cantine              | 18/11/99 | 20 h 30 |
| • Conseil Municipal (Tarifs 2000) | 14/12/99 | 20 h 30 |

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 29 octobre 1999

Le Maire

J. DUCHÉ

5

\*\*\*\*\*

Département de la Loire  
Canton de FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE  
PONCINS  
42110

RÉUNION ORDINAIRE du 13 décembre 1999

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ,  
Maire.  
Etait excusé Monsieur Marc TERRASSE.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 28 octobre 1999,

2° **ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, divers prix et redevances pour l'année 2000, à savoir :

- Participation aux frais d'établissement des réseaux assainissement : 2 000 F
- Redevance assainissement : 450 F pour la prime fixe et 1.80 F le m3 d'eau

consommée jusqu'à 70 m3. Au-dessus de ce volume, il ne sera perçu aucune redevance.

- Prix de vente des concessions et des travaux au cimetière :

Concession perpétuelle	2 000 F le m2
Concession cinquantenaire	500 F le m2
Concession trentenaire	400 F le m2
Creusement fosse	800 F le m2
Inhumation	200 F le m2
Exhumation	300 F le m2
Nettoyage caveau	450 F le m2

- Location de la salle communale

Habitants de la commune	800 F
Extérieurs à la commune	1 300 F
Vin d'honneur (habitants de la commune)	300 F
Vin d'honneur (extérieurs à la commune)	400 F
Réunion professionnelle	500 F
Ventes promotionnelles	1 300 F

- Droits de place pour la Fête Patronale

Emplacement de 0 à 10 ml	250 F
Emplacement de 10 à 15 ml	350 F
Emplacement de plus de 15 ml	450 F

3° **DÉCIDE** de signer un Contrat Emploi Consolidé (CEC) avec Mademoiselle Evelyne DUPUY, à partir du 25 janvier 2000 pour une durée hebdomadaire de 30 heures.

4° **DÉCIDE** de vendre une parcelle (AD 70) de 1196 m2 à Monsieur Jean-Paul BLANCHON, située au « Champ de Foire », au prix de 65 F le m2.

5° **ACCEPTÉ** les virements de crédits indiqués ci-dessous :

Budget Communal

Investissement	Augmentation	Chapitre 16	31 800 F
	Diminution	Chapitre 021	31 800 F
Fonctionnement	Augmentation	Chapitre 66	31 800 F
	Diminution	Chapitre 023	31 800 F

Budget Assainissement

Investissement	Augmentation	Chapitre 16	40 900 F
	Diminution	Chapitre 005	40 900 F
Fonctionnement	Augmentation	Chapitre 66	40 900 F
	Diminution	Chapitre 006	40 900 F